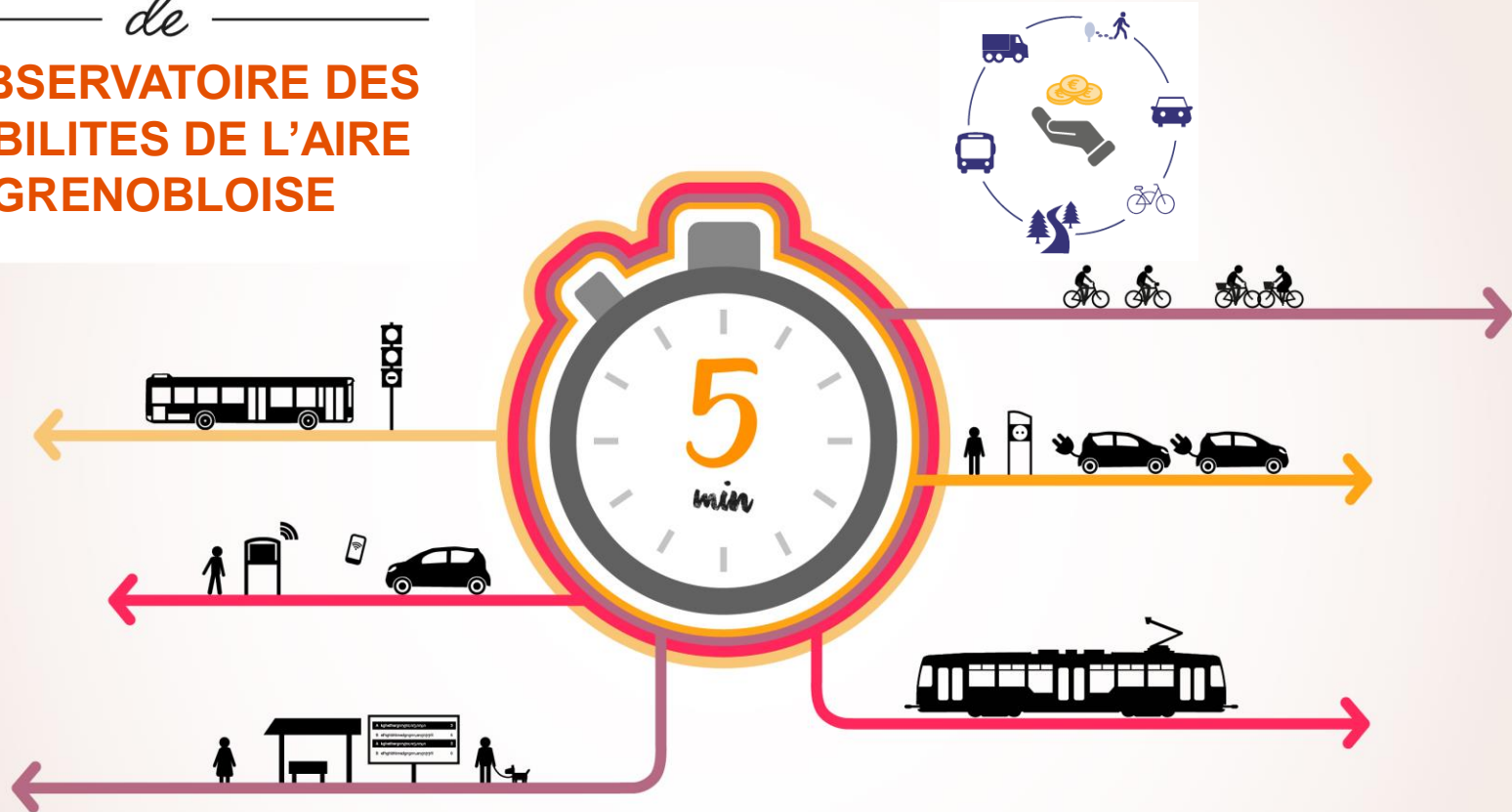


les
5 MINUTES
de

**L'OBSERVATOIRE DES
MOBILITES DE L'AIRE
GRENOBLOISE**

Synthèse du compte déplacements 2022

Une photographie des dépenses pour la mobilité





Qu'est-ce qu'un compte déplacements ?

- Une photographie des dépenses affectées aux déplacements sur un territoire, réparties par mode de transport et par financeur
- Une analyse complétée par une évaluation des externalités (pollutions, accidents, émissions de GES, nuisances sonores)
 - estimation du coût social = coûts directs + coûts externes
- Un premier compte déplacements été réalisé par le SMTC en 2010 (sur un périmètre de 33 communes)
- Objectifs :
 - ✓ Transparence sur les coûts pour les usagers, les collectivités et les autres acteurs
 - ✓ Outil d'aide à la décision
 - ✓ Contribution au Plan de Mobilité

→ Obligation légale : le Code des Transports (article L1231-8) impose aux AOM de plus de 100 000 habitants d'établir un compte déplacements



Méthodologie

2 analyses :

1. Analyse financière

- ✓ A partir des comptes administratifs des acteurs concernés
- ✓ Dépenses de fonctionnement de 2022
- ✓ Dépenses d'investissement basées sur une moyenne sur la période 2018-2022
- ✓ Reconstitution de certaines données via méthodologie du Cerema

NB : Des données sont parfois manquantes, notamment sur le poste « Voiries »

2. Analyse économique

- ✓ Monétarisation des externalités négatives : Quels sont les montants payés ? (valeurs tutélaires estimées par les rapports Quinet I et II)
- ✓ Utilisation des kilométrages totaux par mode

NB : Les charges financières liées à l'endettement ne sont pas prises en comptes.

→ Référence méthodologique : le guide du CEREMA (2005)

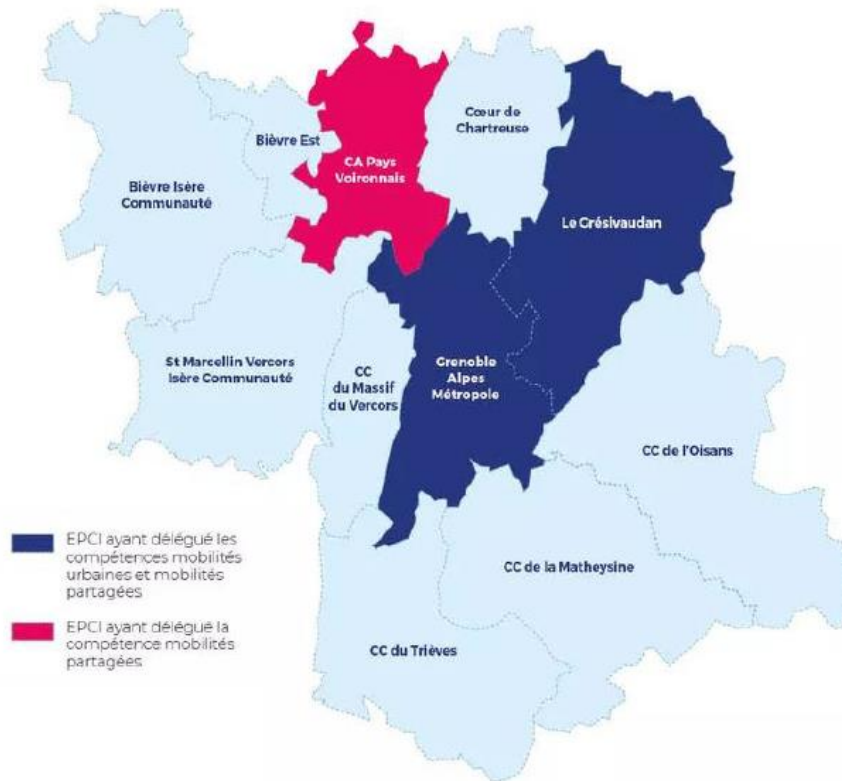
Méthodologie

Approche territoriale

Un compte déplacements pour le périmètre géographique du SMMAG



L'élaboration du compte déplacements a été confiée au bureau d'études 6t.

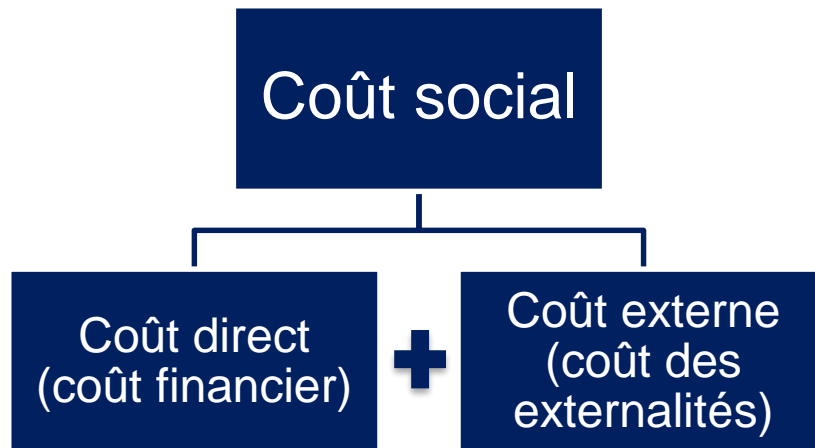


- ✓ Une adaptation nécessaire pour prendre en compte certaines difficultés de collecte.
- ✓ Une analyse parfois extrapolée à partir de grandes masses.
- ✓ Des hypothèses de décompte et d'attribution des dépenses précisées dans le rapport détaillé de l'étude.

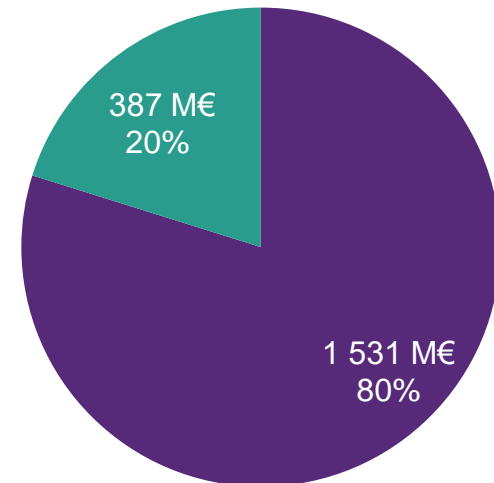


Principaux résultats 2022

- ✓ **1,9 milliard d'€ HT** ont été dépensés en 2022 pour les mobilités au global sur le territoire du SMMAG
- ✓ Soit une dépense de **2 950€/habitant** environ (contre 3 200€/hab en 2010, mais sur un périmètre plus restreint)
- ✓ **20% des dépenses globales sont des coûts externes**



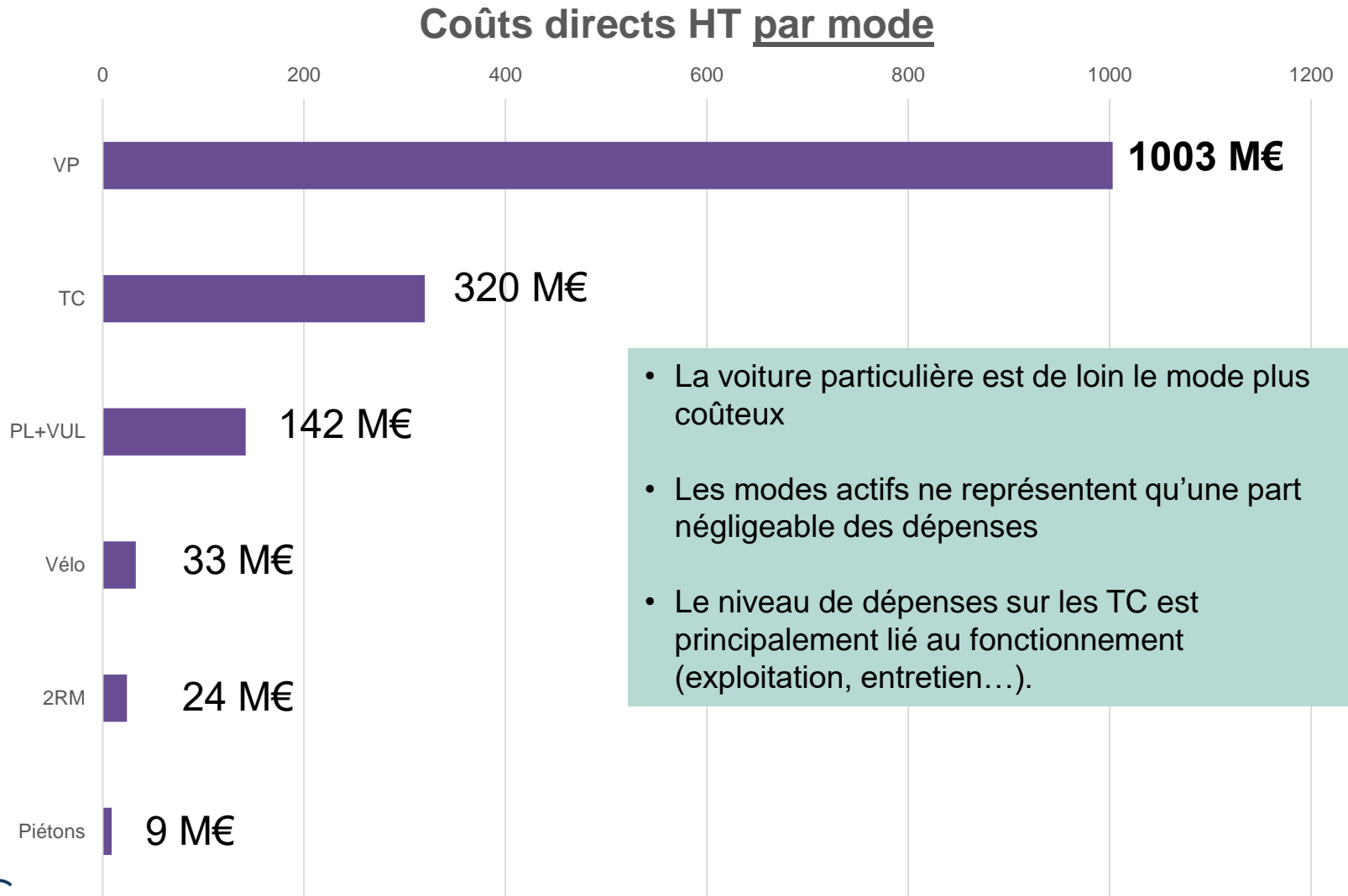
Répartition coûts directs/coûts externes



■ Coûts directs ■ Coûts externes



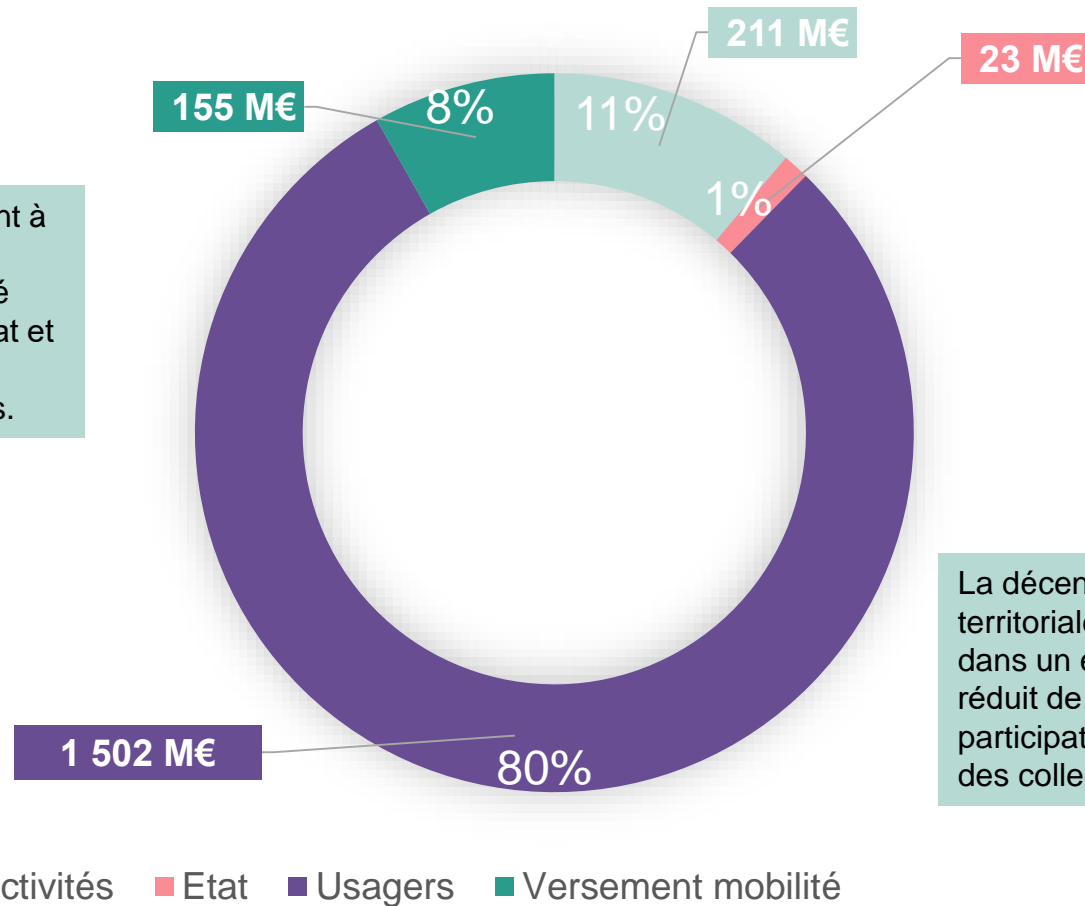
Principaux résultats 2022 – coûts directs





Principaux résultats 2022 – Coûts directs

Répartition coûts directs par financeurs
en million d'€ TTC



Les usagers financent à près de 80% les dépenses de mobilité notamment via l'achat et l'usage de leurs véhicules personnels.

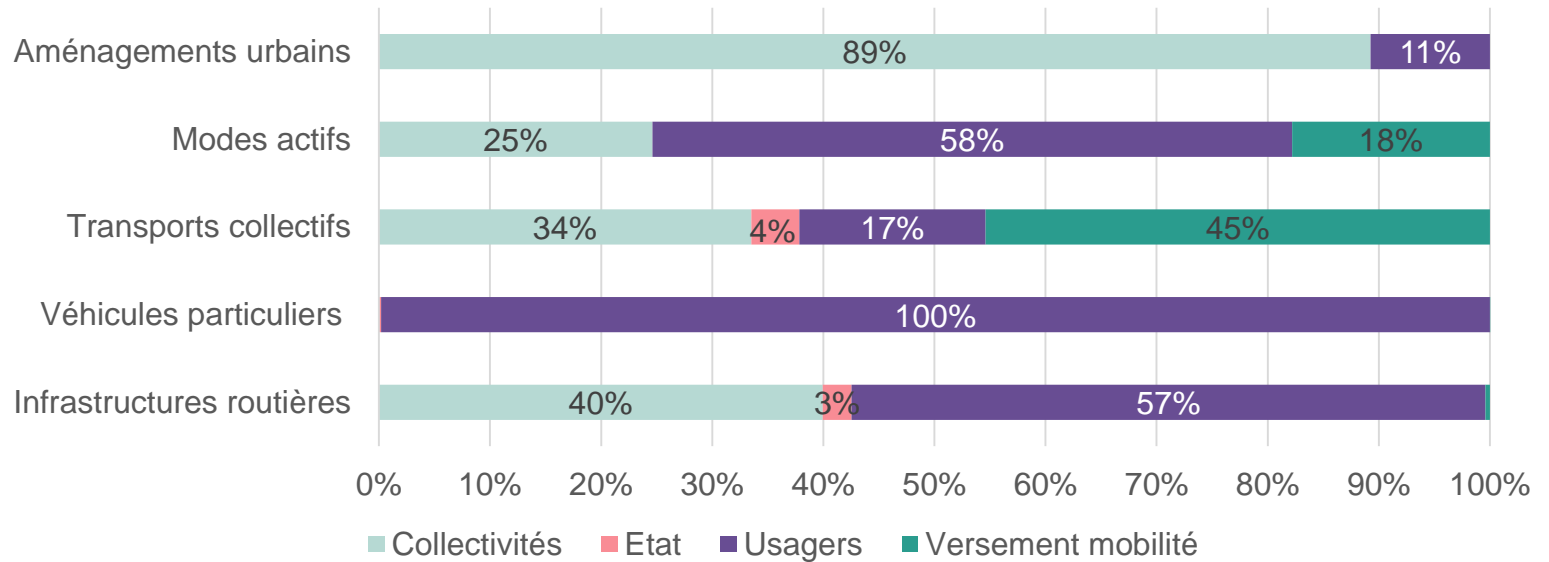
La décentralisation territoriale se manifeste dans un engagement direct réduit de l'Etat et une participation plus importante des collectivités.

■ Collectivités ■ Etat ■ Usagers ■ Versement mobilité



Principaux résultats 2022 – Coûts directs

Contribution de chaque financeur par poste de dépenses

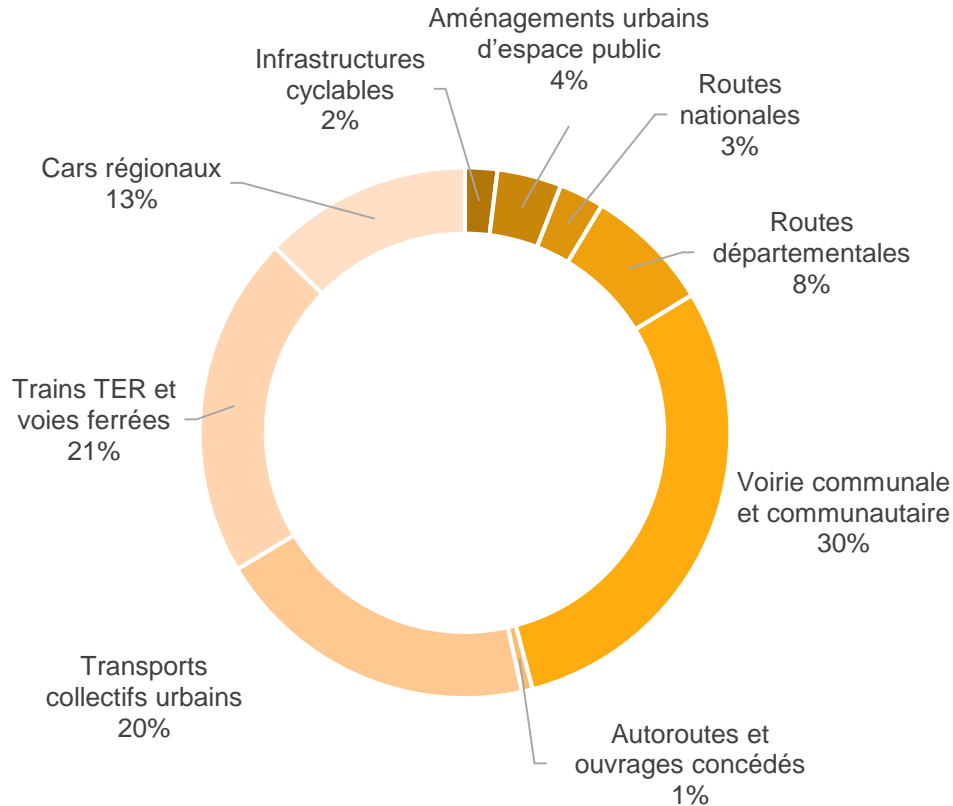


- Un engagement fort des collectivités sur le financement d'aménagements d'espaces publics, d'infrastructures routières et de transports collectifs
- Les usagers financent près de 60% du poste modes actifs

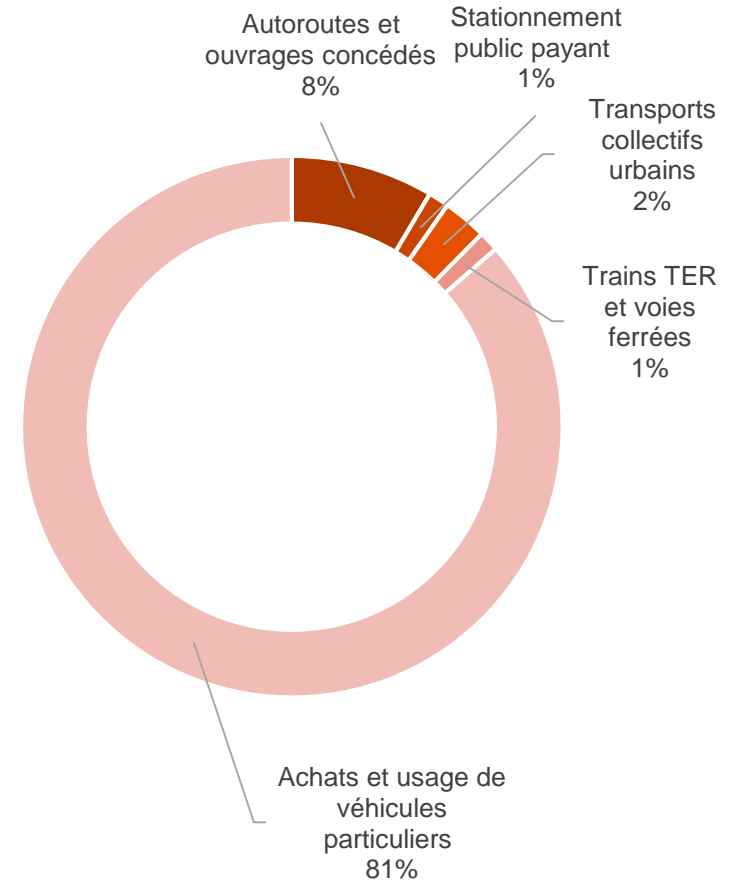


Principaux résultats 2022 – Coûts directs

Principaux postes de dépenses pour les collectivités

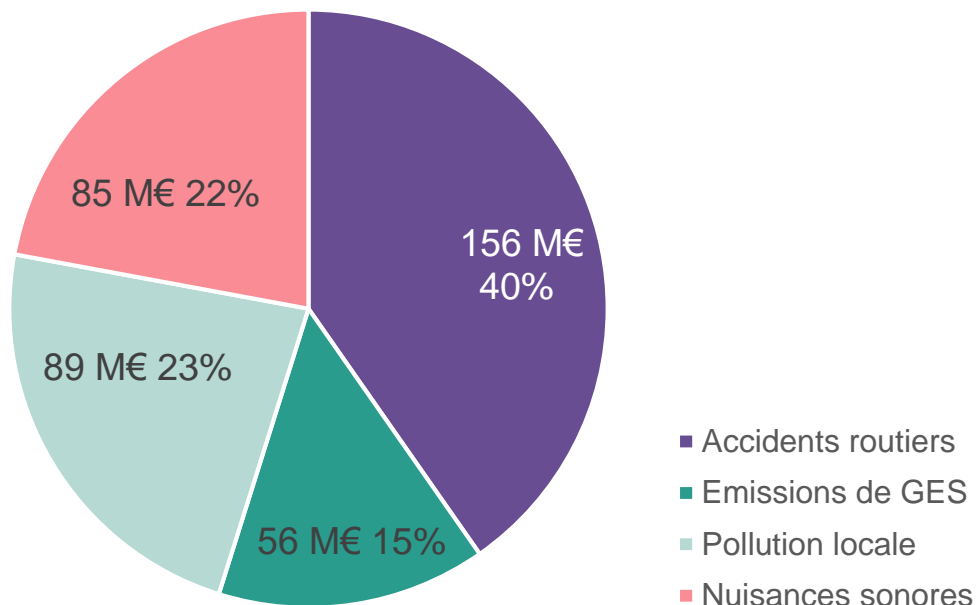


Principaux postes de dépenses pour les usagers



Principaux résultats 2022 – Coûts externes

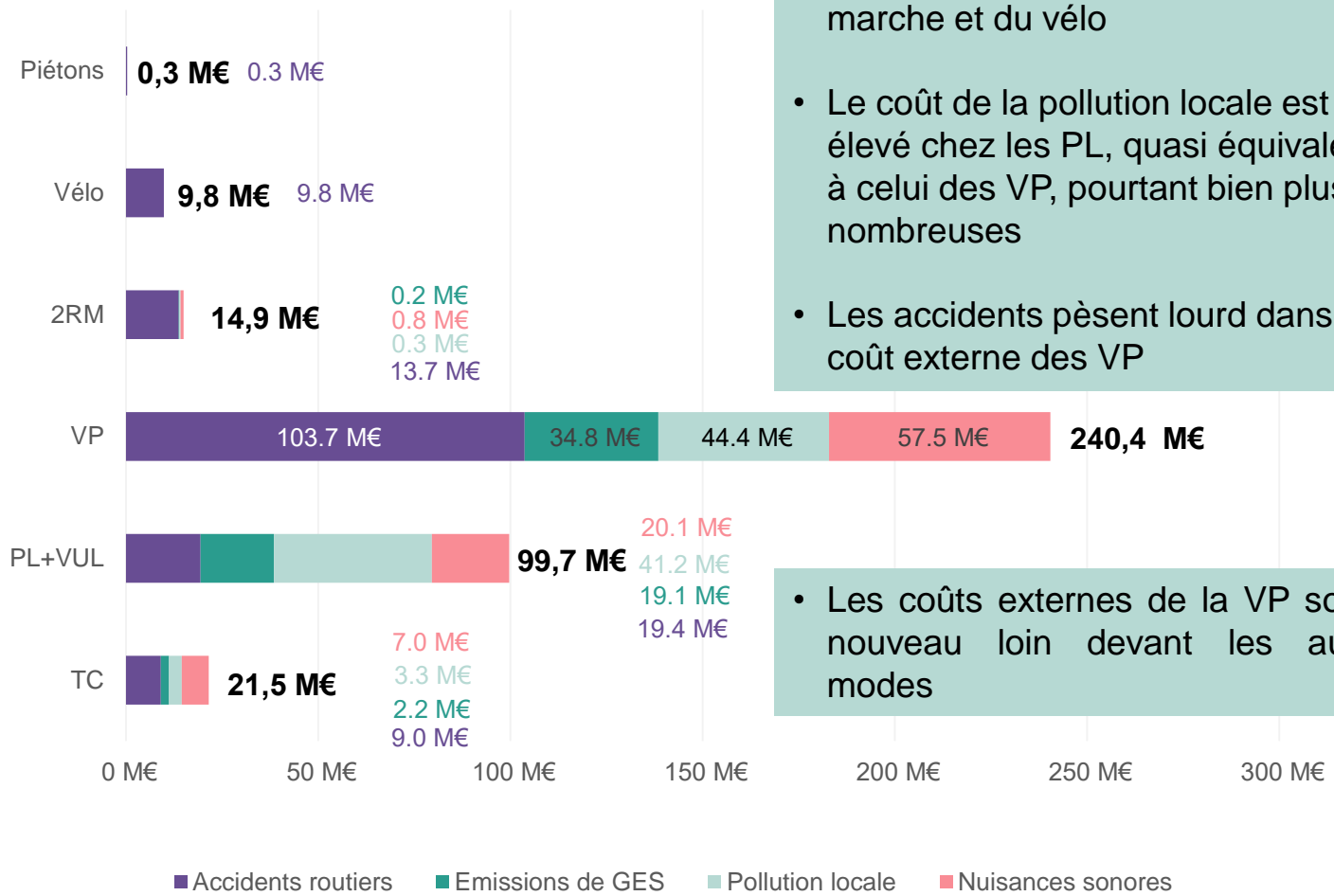
Coûts externes en millions d'euros TTC par externalité



- 400 M€ environ sont dépensés en coûts externes pour les mobilités sur l'aire du SMMAG
- Les accidents routiers représentent près de 40% de ces coûts
- La pollution locale et les nuisances sonores représentent chacune plus de 20% du total
- Les GES représentent environ 15% des coûts

Principaux résultats 2022 – Coûts externes

Détail des externalités pour chaque mode



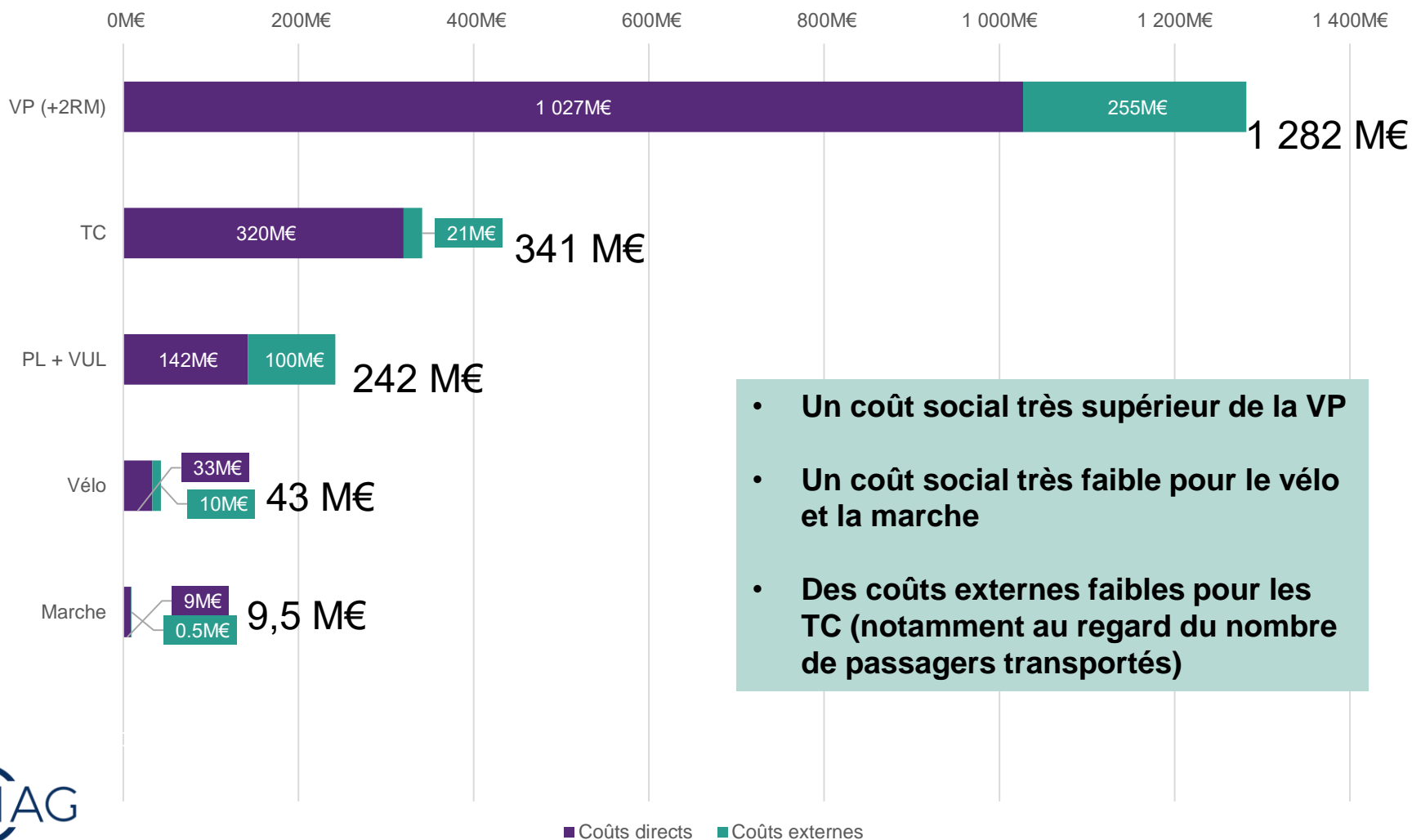
- Les accidents représentent l'entièreté des coûts externes de la marche et du vélo
- Le coût de la pollution locale est très élevé chez les PL, quasi équivalent à celui des VP, pourtant bien plus nombreuses
- Les accidents pèsent lourd dans le coût externe des VP

- Les coûts externes de la VP sont à nouveau loin devant les autres modes



Principaux résultats 2022 – Coûts sociaux

Coûts sociaux HT par mode de déplacements



- Un coût social très supérieur de la VP
- Un coût social très faible pour le vélo et la marche
- Des coûts externes faibles pour les TC (notamment au regard du nombre de passagers transportés)



Principaux enseignements

- ✓ Des coûts directs tous modes confondus de l'ordre **d'1,5 milliard d'€ HT en 2022**, dont **900 millions d'€** imputable à la voiture particulière.
- ✓ Les transports collectifs représentent des coûts directs importants en fonctionnement (exploitation, entretien).
- ✓ **Un poids important des externalités** : près de 20% des dépenses sont causées par les conséquences de nos mobilités sur l'environnement et la santé publique.
- ✓ Les usagers financent près de **80%** des dépenses de mobilités, les collectivités et les employeurs complétant les financements à hauteur d'environ **10%** chacun. La part de l'Etat est d'à peine 1%.

→ Suites à donner :

- ✓ Enquêtes qualitatives complémentaires au près d'habitants du territoire sur leurs dépenses et habitudes de déplacements (analyse en cours)
- ✓ Réalisation de fiches synthétiques par modes de déplacements